



CLASSIQUES
GARNIER

ROLLET (Anne), « *Révolutions des agricultures urbaines : des utopies aux réalités*. Jean-Paul Charvet et Xavier Laureau Paris, Éditions France Agricole, 2018, 192 p. (TerrAgora) », *Systèmes alimentaires / Food Systems*, n° 4, 2019, p. 237-242

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-09829-4.p.0219](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-09829-4.p.0219)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

RÉVOLUTION DES AGRICULTURES URBAINES : DES UTOPIES AUX RÉALITÉS

Jean-Paul Charvet¹ et Xavier Laureau²
Paris, Éditions France Agricole, 2018, 192 p. (TerrAgora)

Anne ROLLET
Aix-Marseille Université, Cret-Log

Jean-Paul Charvet et Xavier Laureau ont construit un ouvrage divisé en 10 chapitres. Le livre débute par les nouvelles demandes de la cité pour introduire les problématiques organisationnelles des fragilités et des dynamismes des agricultures urbaines. Le concept essentiel de l'ouvrage, la gouvernance alimentaire, insiste sur la diversité des initiatives en cours. Paris – et son histoire – est ensuite évoqué en tant que zone de gravitation d'un développement agricole et urbain. L'importance du numérique s'articule avec les conditions de succès de filières innovantes. Résoudre le problème de la formation de ces nouveaux acteurs agricoles est essentiel pour aborder la prospective de cette révolution tranquille.

La nouvelle relation à l'aliment, de simple produit à produit/service, incite au réapprentissage du bon sens et à l'engagement citoyen. Il s'agit de définir des concepts partageables pour témoigner de réalités en marche.

Les auteurs présentent une **définition de l'agriculture urbaine** comme étant pratiquée aussi bien à l'intérieur de la ville que dans les

1 Jean-Paul Charvet est professeur émérite de géographie à l'Université de Paris Ouest-Nanterre et membre de l'Académie d'agriculture de France. Ses principales publications ont porté sur les agricultures urbaines et périurbaines ainsi que sur l'alimentation et l'agriculture dans le monde.

2 Xavier Laureau est ingénieur LaSalle Beauvais, titulaire d'un MBA HEC, agriculteur et entrepreneur périurbain, co-dirigeant des Fermes de Gally et membre de l'Académie d'agriculture de France.

aires périurbaines. Leur **typologie** distingue, d'une part, des formes d'agriculture hors-sol *high tech* aux localisations plutôt intra-urbaines et, d'autre part, des formes d'agriculture conventionnelles ou bio, plutôt localisés dans le périurbain favorisant une commercialisation au travers de circuits courts. Deux types d'acteurs s'impliquent : des urbains non formés et des professionnels souvent engagés depuis plusieurs générations dans des démarches de valorisation d'une qualité spécifique, liée au lieu ou au mode de production (famille Pinard dans la production de pommes et famille Mervoyer dans celle de cerises).

L'agriculture urbaine est intimement liée au choix de **gouvernance alimentaire** des métropoles. Depuis l'Antiquité, assurer la production et le stockage des denrées alimentaires pour alimenter la vie de la ville, est essentiel. Aujourd'hui, des métropoles souhaitent reprendre la main sur l'approvisionnement alimentaire de leurs populations. Ces gouvernances alimentaires et agricoles tentent d'aller vers davantage de durabilité en réduisant la consommation d'espaces agricoles et en encourageant les innovations dans la consommation, la production et la commercialisation. La mobilisation des concepts de systèmes alimentaires métropolitains ou territoriaux insiste sur la nécessaire coordination d'acteurs et la mutualisation de moyens pour répondre aux demandes sociales en faveur d'agricultures durables. Ces programmes agri-urbains innovants sont construits par la négociation et la conclusion de contrats entre acteurs publics et privés multiples. Ces valeurs partagées s'inscrivent dans le bâti et la logistique des espaces urbains ; ainsi l'architecte Carolyn Steel (2016) décrit la ville sitopique, caractérisée par l'importance accordée à la nourriture et aux questions alimentaires, rappelant ainsi les écocités d'Ebenezer Howard (1902) entourées de campagnes productives.

De nombreux **exemples** prouvent les réalités de ces démarches, comme le parc de Shanghai où s'associent productions d'alimentation, de loisirs et de tourisme. Si le monde est riche d'exemples positifs comme Buenos Aires, Milan, Turin, Barcelone ou Genève, des dynamiques intéressantes se développent en France, à Lyon et Nantes. Des pratiques multiples apparaissent comme « Chapeau de paille », né en 1983, qui propose une cueillette à la ferme, mais aussi d'autres exemples qui associent production, commercialisation et formation de consommateurs mais aussi de professionnels de cette agriculture. Des outils de gouvernance alimentaire variés existent maintenant ; à des initiatives ponctuelles

sont associées des chartes alimentaires, des plans protégeant des espaces agricoles, voire des conseils de politique alimentaire (*Food Policy Councils*) intégrés aux administrations municipales canadiennes.

La révolution des agricultures urbaines implique des réflexions sur la **filière et les territoires** dans leurs dimensions agronomique, économique, stratégique et politique. Terroirs agricoles, agro-industriels, voire agrotouristiques, s'articulent avec des chaînes d'approvisionnement afin de valoriser les produits et/ou les services fournis par les acteurs agricoles.

Les **techniques agronomiques** mobilisées associent *low tech* et *high tech*, bio et/ou non-bio... Ainsi certains projets se basent sur la permaculture, reconnue dès 1844. Cette forme d'agriculture biologique à la fois bio-intensive et *low tech* associe des savoirs traditionnels et des savoirs scientifiques récents. Elle implique des charges de travail importantes tant au niveau de la production que de la commercialisation. La valorisation de cette pratique suppose un consommateur conscient de la nécessité de payer des prix relevés pour maintenir une démarche gestionnaire de la biodiversité.

Concomitamment, l'aspect ***high tech* de l'agriculture** explore robotisation et révolution digitale. Des start-up comme Agricool, HRVST (ferme urbaine du groupe Florentaise), FUL (la Ferme urbaine lyonnaise) ou encore le poulailler urbain de Troy viennent bouleverser les logiques agraires classiques. L'agriculture se dégage du risque climatique et elle apprend à produire en milieu confiné comme à Fukushima, au Japon. Des multinationales technologiques – General Electric, Panasonic – créent des usines de production agricole, afin d'alimenter le marché en aliments non radioactifs. Les innovations de rupture, comme l'usine maraîchère de Miaji au Japon, ou les usines à salades de Growing Underground à Londres, de Green Sense Farm aux États-Unis, de Singapour ou les recherches de Philips aux Pays-Bas sont basées sur d'importants investissements.

Au niveau **économique et stratégique**, de nouveaux modèles d'affaires, associant des circuits courts et de proximité, s'ingénient à diminuer les « kilomètres alimentaires » (*food miles*). Une grande variété de situations existe : ventes à la ferme, aux marchés, par les paniers ou à des restaurateurs ou des négociants. Les rapprochements entre producteurs et consommateurs, pour une alimentation de proximité, impliquent une synergie entre acteurs : consommateurs et associations de consommateurs, acteurs du marché et administrations et élus. Ce n'est qu'en appréhendant globalement préoccupations sociales (créer du lien), environnementales

(préserver la biodiversité et lutter contre le réchauffement climatique), économiques (générer des emplois), sanitaires (assurer la traçabilité des productions) et territoriales (mettre en valeur les aspects culturels et identitaires) que fonctionneront les systèmes alimentaires de proximité.

Cependant, l'agriculture urbaine n'offre pas que des produits, elle élabore aussi des produits/services, des formations et des **services écosystémiques**. Les modèles d'affaires innovants offrent des formations aux professionnels mais aussi aux consommateurs via des visites éducatives sur le lieu de production.

Dans cette logique, l'**économie circulaire** redevient centrale comme elle l'était historiquement. Elle nous rappelle le modèle de fertilité des terres des maraichers parisiens du XIX^e siècle valorisant les fumures organiques issues des chevaux de trait et de transport et des déchets urbains.

Confrontés à ces modèles, **les clients** ne cherchent pas uniquement à consommer des produits alimentaires, mais, organisés en communautés, ils construisent des espaces d'échanges autour de valeurs de vie et de création de sens. La citoyenneté de chaque consommateur est alors appelée et l'engagement bénévole est une réponse courante.

Pour certains acteurs, la **rentabilité** à court terme est secondaire et le prix de revient des innovations techniques n'est pas même évoqué. D'autres peinent à valoriser financièrement leurs offres de **services écosystémiques**. Un troisième groupe s'appuie sur des logiques entrepreneuriales où la structure des coûts est pensée en fonction de celle des revenus. Parfois, l'appel aux nouveaux modes de financements participatifs permet de soutenir les investissements nécessaires.

Les **soutiens politiques** favorisent la réussite, car une efficace et efficiente gouvernance alimentaire est liée à la **gouvernance foncière** autour des villes. Le pacte alimentaire de Milan, auquel 100 métropoles ont adhéré en octobre 2015, a favorisé l'émergence d'une réflexion collective partagée et partageable pour créer une ingénierie territoriale innovante pour les espaces périurbains. Le problème de la sécurité foncière figure parmi les principaux problèmes rencontrés à cause de la rareté et de la cherté du foncier. En effet, pour investir, les agriculteurs doivent bénéficier de garanties dans la durée car l'engagement productif porte sur cinq ou dix, voire vingt ans. De nombreuses initiatives politiques combinent **mesures protectrices et incitatives**. Des **soutiens juridiques** voient le jour : la ZNE (zone naturelle d'équilibre), la ZAP (zone agricole

protégée), le PPEANP (périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains), le PRIF (périmètre régional d'intervention foncière), etc. D'autres outils, moins spécifiques à l'agriculture urbaine permettent toutefois d'épauler les projets centrés sur le territoire comme le SCOT (schéma de cohérence territoriale), les associations patrimoniales ou la charte de gestion patrimoniale des paysages. Au niveau de l'État français, la loi 2014-1170 du 13 octobre a listé les critères permettant d'établir des marques collectives autour des projets alimentaires territoriaux.

Mais il existe encore de nombreux **freins au développement de l'agriculture urbaine**. Le premier problème est lié au **foncier**. Malgré les innovations juridiques de l'État, il faut parfois accompagner financièrement les exploitations (exemple de portage foncier du conseil départemental des Yvelines). L'agriculture urbaine est jeune et les acteurs publics ont encore besoin de dix ans d'expérience pour être opérationnellement efficaces.

La **formation** des acteurs est aussi un point faible. Pour préparer la réalisation des agricultures urbaines, de nouveaux cursus scolaires, parascolaires et universitaires sont à élaborer. Les grands campus des sciences agronomiques offrent déjà des diplômes : AgroParisTech, AgroCampus Ouest, Gembloux, Université Paris Ouest-Nanterre. Au-delà des cycles d'ingénieurs, des licences professionnelles spécialisées et des formations techniques courtes par apprentissage sont impérativement à créer.

Heureusement, de nombreuses opportunités se révèlent autour **des innovations** « agriculture urbaine ». L'acceptation de la **complexité** englobant, au sein d'une logique systémique, les parties prenantes intéressées par le vivant et le social, permet d'opérationnaliser les pré-occupations de durabilité.

Ainsi, **des experts, tant scientifiques que professionnels** commencent à disposer de retours d'expérience afin de dispenser un savoir de qualité. Les innovations digitales viennent greffer leur potentiel sur ces évolutions concernant le travail et la communication sur ce travail au sein d'une économie numérique. Des travaux scientifiques sur l'agriculture urbaine commencent à percer dans la communauté des chercheurs. Un grand nombre de travaux sont à consulter comme celui d'Anne-Cécile Daniel (2018) qui propose une typologie des micro-fermes urbaines, ou les réflexions de Jean-Louis Rastoin et de Christian Férault (2017) sur les systèmes alimentaires. Des travaux émanant de **centres techniques** valorisent l'expérimentation

et la diffusion. La connaissance des meilleures pratiques émerge doucement grâce, par exemple, à l'association Terres en ville, au travers des projets AgriSCoT, AgriPLUi, ou en collaboration avec l'APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture) dans le cadre de recherche-action avec le PSDR4 Frugal (Recherche Pour et Sur le Développement Régional centré sur Formes urbaines et gouvernance alimentaire).

Un grand nombre d'acteurs de l'agriculture urbaine profitent de la révolution technologique et s'insèrent dans l'**économie numérique**. Le Farming 4.0, les plateformes d'échanges d'information et d'expérience, les portails d'achat en direct sont au cœur d'une agriculture connectée permettant la communication politique et l'accompagnement militant. L'**agriculture de précision** s'appuie sur cette facilitation des échanges de données pour prendre des décisions rapides et mieux informées. La **traçabilité** permet de relier le consommateur, le producteur et le territoire mais aussi de prouver la véracité des informations, dans l'espace et le temps, sur l'engagement pour le durable.

L'ouvrage développe une partie **prospective** afin de présenter les futurs des agricultures urbaines. L'agriculture de précision et l'agroécologie sont les deux mouvements de fond. L'Académie américaine des sciences liste trois **scénarios** d'urbanisation portant sur la période 2000-2030 : progression faible, moyenne ou importante. Associée à une diminution globale des terres agricoles pour l'ensemble de la planète, la perte de production agricole est estimée entre 3,4 et 4,2 %. Toutefois, pour atteindre, ne serait-ce qu'un objectif – déjà ambitieux – de 10 à 15 % de couverture des besoins alimentaires des habitants des villes, la métropole doit rémunérer les agriculteurs pour les services écosystémiques. Dans cette logique, l'IFPRI (International Food Policy Research Institute), en 2017, dans son rapport *Food security and nutrition in an urbanised world*, précise que l'agriculture doit être pensée, portée et accompagnée par l'ensemble de la société, pour constituer un laboratoire d'innovations sociales, économiques et environnementales. Plus précisément, il faut donner aux collectivités territoriales une compétence alimentaire associée à des moyens et à des outils.

L'agriculture urbaine dispose de concepts partageables mais aussi de nouveaux outils qui gagneront en efficacité et en efficience en parallèle à l'expérience des acteurs dans le développement durable. Chacun et tous pouvons participer à cette révolution en associant un bon sens retrouvé et un engagement citoyen.